

**Détection des effets indésirables à l'aide du PMSI au CHU de Brest**  
**D Carlhant Kowalski, H Jantzem, JM Cauvin, C Philippot, I. Frachon, G Le Gal, C. Riché**

**Introduction:** La non exhaustivité de la déclaration des effets indésirables est une question récurrente en Pharmacovigilance. L'utilisation des bases de données médicales peut représenter une approche complémentaire à la déclaration spontanée. Deux types de requêtes peuvent être effectuées soit en utilisant les codes de la classification internationale des maladies (ICD-10) ou en effectuant une recherche directement par mots clefs dans les résumés d'hospitalisation.

Le but de ce travail est de comparer les résultats des recherches effectuées soit à partir d'une liste de codes ICD-10 soit à partir d'une liste de mots clefs.

**Méthode:** La période d'étude concerne les 6 premiers mois de 2008. A partir des données du Programme de Médicalisation des systèmes d'Information (PMSI), les résumés de 11 unités d'hospitalisation ont été interrogés à l'aide d'une liste de code ICD-10 et par une liste de mots clefs. Tous les résumés sélectionnés par les deux types d'interrogation ont été étudiés afin d'identifier à la fois les effets graves mentionnés dans les résumés mais également les effets indésirables non graves relevant plus de la iatrogénie habituelle des médicaments suspectés. Nous avons également isolé les résumés ne conduisant pas à la mise en évidence d'effets indésirables par l'une ou l'autre méthode d'interrogation.

Nous avons sélectionné les codes et les mots clefs qui paraissent les plus intéressants quantitativement et qualitativement pour repérer les événements indésirables.

**Résultats:** Sur 386 résumés sélectionnés par mots clefs, 101 effets indésirables graves et 120 non graves ont été identifiés. Parmi les 511 résumés sélectionnés par les ICD-10 nous avons repéré 84 effets graves et 83 non graves. 52 effets indésirables ont été repérés par les deux modes de recherche. La recherche par mots clefs semble quantitativement plus productive mais elle est complémentaire à la méthode par codes. Dans nos interrogations, 80% des événements sélectionnés par mots clefs l'ont été par 3 mots clefs. De même, 5 ou 6 codes rapportent 80% des observations sélectionnées par code.

**Conclusion:** Ce travail montre que l'interrogation du PMSI par codes et mots clefs permet de compléter de façon pertinente la notification spontanée qui reste un élément capital de l'alerte. Deux exemples d'utilisation actuelle seront montrés. Le premier dans le cadre d'un signal de pharmacovigilance, le second comme outil de suivi des plans de gestion de risques.